



RÈGLEMENT

1. ORGANISATION

Le concours Révèle-Toi est organisé par l'École de Création Visuelle, école supérieure d'art, de design, d'architecture d'intérieur, de game et d'animation.

2. OBJECTIF DU CONCOURS

Le concours a pour but de permettre aux lycéens de mettre en avant leur univers créatif et personnalité artistique à travers un template à compléter sous forme de passeport créatif.

Chaque participant est invité à exprimer son identité artistique à l'aide de dessins, collages, photos, textes ou tout autre médium visuel. Les productions réalisées en IA générative ne sont pas autorisées.

3. PUBLIC CONCERNÉ

Le concours est ouvert à tous les lycéens, de la seconde à la terminale, résidants en France métropolitaine et DOM-TOM. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le template du concours Révèle-Toi est disponible en téléchargement sur l'événement hébergé sur le site ecv.fr. Les participants doivent le compléter selon leur univers artistique. Une fois terminé, le document devra être envoyé par e-mail à concours@ecv.fr, au format PDF, JPEG ou PNG avant le 25 janvier 2026.

Toute participation incomplète, illisible, en IAG ou envoyée après la date limite ne sera pas prise en compte.

5. CONTENU ET RESPECT DES RÈGLES

Les créations doivent être originales et personnelles. Les participants s'engagent à ne pas soumettre de contenus : violents, sexuels, discriminatoires, offensants ou contraires à la loi en IAG ni d'œuvres plagiées ou reproduisant le travail d'autrui. Toute infraction à ces règles entraînera la disqualification du participant.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les créations seront évaluées selon les critères suivants :

- créativité et originalité
- cohérence avec le thème du concours
- sens artistique et composition visuelle
- qualité de l'expression personnelle

Le jury sera composé de membres de l'équipe pédagogique et de professionnels invités, représentant les différents campus de l'ECV en France.

7. RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

Les lauréats seront contactés par e-mail.

Les lots à gagner comprennent :

- un ipad
- un lot de 60 feutres Faber-Castell Brush
- un pass cinéma

Le jury est souverain ; ses décisions sont finales et sans appel.

8. DROITS D'AUTEUR ET UTILISATION DES ŒUVRES

Les participants conservent les droits d'auteur de leurs créations, cependant, ils autorisent les écoles de l'ECV à diffuser, exposer et partager leurs œuvres dans le cadre de la promotion du concours (site web, réseaux sociaux, expositions, communication interne et externe), sans compensation financière ni délai fermé.

9. DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, à exercer sur demande écrite à communication.

10. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Tout manquement à ces règles entraînera la disqualification du participant.

11. CONTACT

Pour toute question concernant le concours, contactez-nous sur l'adresse mail concours@ecv.fr.